

AIMPGPS – 20 ANS – VISITE DU 28 AOÛT 2015

Monsieur Le Préfet,
Madame, Monsieur,
Chers invités,

Tout d'abord, je me dois d'excuser certaines personnes qui se sont annoncées absentes pour cette fin de journée. Il s'agit de MM. Jean-Claude Cornu, premier président de l'assemblée des délégués, de M. le Préfet de La Gruyère Patrice Borcard, de M. Michel Monnard, ingénieur et de la commune de Mézières.

C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite la plus parfaite bienvenue sur le site de la STEP de Romont. Un tout grand merci pour votre présence qui nous honore d'une part pour marquer les 20 ans de notre association d'épuration respectivement de prendre connaissance aussi de ce que pourrait être l'épuration de nos eaux usées en 2020 – 2025.

L'AIMPGPS fête cette année ses 20 ans. Notre comité a pris l'option de marquer quelque peu cet anniversaire en votre compagnie, autorités communales, personnel de l'époque, personnel d'aujourd'hui, bureaux d'ingénieurs et mandataires techniques, partenaires principaux en matière de financement et d'assurances et les responsables du service de l'environnement (ancien et nouveau). Les membres du comité nommés lors de la constitution de notre association ont aussi été associés, eux qui ont suivi toute la phase d'exécution des travaux. En invitant, la presse régionale, celle-ci pourra renseigner la population. Le but de cette manifestation est aussi la visite des installations existantes de la STEP de Romont, qui malgré ses 20 ans ne se comportent encore pas si mal malgré quelques signes de vieillesse. A vrai dire si l'AIMPGPS a 20 ans en 2015, la STEP de Romont en a pour certaines installations encore 20 ans de plus. En outre, nous avons prévu une présentation de diverses études en cours pour l'épuration de demain. Cela nous permettra de passer aussi quelques instants de convivialité au terme des parties techniques des visites de l'existant et des simulations pour le futur.

Avec un brin d'historique et de nostalgie, il faut relever que c'était le 2 mars 1995 que les conseillers communaux de 19 communes de la Glâne et de la Gruyère se réunissaient au Café du Cercle à Vuisternens-dt-Romont pour sceller les bases d'une nouvelle association intercommunale, inter-district, l'AIMPGPS était né. Les tâches confiées au comité désignées lors de cette assemblée constitutive étaient les suivantes :

- l'acquisition de la STEP de Romont, mise en service en 1976
- l'agrandissement de cette STEP, notamment au niveau des bassins biologiques se trouvant en direction de la déchetterie
- la création d'un réseau de canalisations partant de Maules, Le Châtelard, Prez-vers-Siviriez pour les points les plus éloignés et rejoignant la STEP de Romont
- la construction de 5 STAP de pompage situées à Grangettes, Villariaz, Rueyres-Treyfayes, Vuisternens-dt-Romont et Prez-vers-Siviriez
- la construction de 2 PMC à Le Châtelard et à Bramafan (fond de Villaraboud).

Le tout a coûté env. Fr. 19'000'000.- dont Fr. 7'900'000.- à charge des communes. L'entier de cet investissement a été repris par les communes membres de

l'association, la dernière annuité a été payée en 2005.

Cela n'a pas été si évident de passer à la concrétisation de ces travaux puisque finalement c'est le couperet de la suppression des subventions fédérales qui a été le déclenchement pour accélérer le processus d'épuration dans notre région. Fondée le 2 mars 1995, l'on devait mettre en chantier 5 endroits de collecteurs aux extrémités du réseau de conduites et 3 endroits de STAP en chantier avant le 1^{er} novembre 1995 pour ne pas perdre les subventions promises. Le développement des projets de détails des canalisations et des STAP s'est déroulé rapidement une fois les mandats d'études attribués. Puis, la procédure de permis de construire faite sans encombre, les soumissions et les adjudications prononcées, les chantiers pouvaient s'organiser. La mise en chantier officielle a eu lieu vers la Parqueterie le 27 octobre 1995 par la pose du « premier tuyau ». Mission donc remplie, il ne restait plus qu'à continuer d'exécuter. Ce qui s'est pas trop mal passé, quelques cheveux gris pour le comité, des soucis pour le personnel d'exploitation de l'époque étant donné que les installations en place de la STEP de l'époque devaient être maintenues, car les eaux usées des communes de Romont, Billens, Hennens, Berlens et Mézières continuaient d'arriver. Aussi de bons moments avec tous ceux qui ont œuvré à la concrétisation des travaux. Ensuite, une grande satisfaction car le fonctionnement était parfait à pratiquement tout point de vue. Les soucis liés à la présence des STAP ne le sont pas, presque on irait à oublier ces STAP dispersées dans le réseau. L'inauguration officielle a eu lieu le 19 juin 1999 par un soleil radieux.

A relever aussi que depuis 1998, la place d'armes de DROGNENS a rejoint notre association comme tiers intéressé. Elle a participé à raison d'une taxe de raccordement unique de Fr. 440'000.- pour la reprise des investissements correspondant à sa charge en EH. A l'automne 1999, c'est le village de Sommentier qui a procédé à son raccordement à nos installations.

Depuis, la tâche de notre comité s'est poursuivie pour ce qui concerne le maintien des ouvrages dans leur meilleur fonctionnement, mais aussi dans la mise en place d'une étude générale d'assainissement à savoir le PGEE (Plan général d'évacuation des eaux) que nous avons gérée globalement pour toutes les communes. Le coût de cette opération a été de l'ordre de Fr. 1'800'000.- dont Fr. 1'000'000.- à charge des communes. Aujourd'hui, on est pratiquement au bout de ces études, les documents étant entre les mains du Sen depuis le printemps 2006 pour approbation, avec toutefois des dernières mises à jour ce printemps 2015 ceci au gré de l'évolution de la législation. Reste que depuis l'interdiction décrétée par les instances fédérales d'épandre les boues d'épuration dans l'agriculture avec effet au 1^{er} octobre 2006, nous avons dû procéder au remplacement de notre équipement de déshydratation afin de pouvoir acheminer en toutes conformités les boues d'épuration de notre STEP à la nouvelle usine d'incinération de la SAIDEF. Ce dernier investissement s'élevait à Fr. 2'000'000.- entièrement à charge des communes, puisqu'il n'existait plus de subventions pour ce genre d'ouvrages. Le décompte final de ce dernier investissement a été présenté à l'assemblée des délégués de juin 2007.

Comme vous aurez la possibilité de constater, le système de télégestion mis en place pour assurer le parfait fonctionnement et la surveillance adéquate de nos équipements est extrêmement performant. Nous sommes en mesure de connaître en permanence les débits arrivant aussi bien à la STEP que transitant au travers de l'une ou l'autre de nos STAP. Cette gestion précise et permanente nous permet de connaître au mieux

les variations des débits, les incidences en cas de déversements non réglementaires ou non autorisés, les défauts de réseaux (mauvais raccordements, etc). Les consommations énergétiques et les rendements des pompes ainsi que du système de syphon en place apparaissent aussi. Cela permet donc au personnel d'exploitation d'intervenir rapidement en cas de problèmes. C'est aussi bien sûr une « facilité d'exploitation » pour pallier aux alarmes et aux pannes (même depuis leur domicile).

Depuis juin 2010, notre système de récupération d'énergie a été renouvelé. Les anciens CCF ont été remplacés par de nouveaux équipements qui nous permettent d'être plus performants à tout point de vue. L'investissement consenti de Fr 180'000.- est des plus rentables, puisque nous encaissons pratiquement env. Fr. 60'000.- au titre de RPC. Une aubaine pour notre association, car ces conditions ne seraient plus obtenues aujourd'hui.

En 2014, un ancien collecteur réalisé par le périmètre de base dans le secteur de La Parqueterie a été chemisé sur une longueur d'env. 120 m. A préciser aussi que notre association investit env. Fr. 35'000.- par année pour le contrôle et le suivi des collecteurs de transports. Ce montant englobe aussi les frais de curage des canalisations existantes. Cette démarche permet de suivre au mieux l'état des collecteurs tout comme de palier à d'éventuelles déficiences. L'AIMPGPS est aussi une usine, une usine qui traite les eaux usées de pratiquement 12'000 personnes raccordées à l'une ou l'autre canalisation communale ou intercommunale. Nos frais de roulement ou plus spécialement d'exploitation s'élèvent pour cela à env. Fr. 1'200'000.-.

A relever aussi que depuis ce printemps 2015, les dernières charges financières ont été entièrement amorties. Notre association n'a donc plus de dettes. Il faut aussi relever qu'en l'espace de ces 20 dernières années les taux d'intérêt appliqués ont passablement évolués. Nous sommes passés de 5 % à 0.63% au niveau du renouvellement des ATF contractées auprès des banques de la région, ceci en fonction des durées et périodes.

En terme d'historique, nous pouvons préciser que nous avons vécu depuis la constitution de l'AIMPGPS près de 41 assemblées des délégués ainsi que plus de 300 réunions officielles de comité, sans compter les nombreuses séances de chantiers durant les périodes de travaux. Un tout grand merci à mes collègues du comité pour cela. Sans une bonne entente et sincère cohésion, il n'eut été que très difficile à passer tout ce temps ensemble.

Finalement 2015, après 20 ans d'âge, notre association peut être prête à nouveau pour de nouveaux défis. Les investissements ne seront une nouvelle fois non négligeables. On parle d'un ordre de grandeur d'env. Fr. 15'000'000.- à Fr. 17'000'000. selon les solutions retenues pour le traitement des eaux usées, tout en intégrant celui des micro-polluants. Certaines installations montrent quelques signes de fatigue et arrivent en limite de capacité. D'autre part, l'évolution de notre région implique aussi quelques redimensionnements et les adaptations nécessaires. La question du traitement des micro-polluants doit être intégrée dans les démarches de mise aux normes. Une nouvelle taxe fédérale sera d'ailleurs introduite pour cela à partir de janvier 2016.

Notre comité a donc pour cela invité le bureau d'ingénieurs Ribi SA qui a été chargé dans un premier temps d'évaluer nos installations puis de simuler les solutions à envisager. Un concept a été finalement développé sous 2 variantes d'esquisses de solutions. Vous aurez la possibilité de les découvrir tout à l'heure. C'est M. Fuchsmann du bureau d'ingénieurs Ribi SA, qui va vous faire prendre connaissance du développement des études entreprises soit par le biais d'un traitement classique de l'eau usée acheminée sur ce site ou soit par une technique particulière dite par MBR à membranes. Les 2 techniques sans parler de coûts ont leurs avantages et inconvénients qu'il va falloir évaluer dans les meilleures conditions d'investissement et de frais d'exploitation afin que l'assemblée des délégués puissent prendre les décisions nécessaires. Ça c'est le futur. Le futur que nous avons appelé aujourd'hui « STEP 2025 ».

Au terme de mon message, j'aimerais profiter de remercier très chaleureusement ceux qui oeuvrent journallement aux bons fonctionnements de nos installations, soit notre responsable d'exploitation Marc-André Périsset ainsi que ses collègues Cédric Papaux et Jérôme Bourqui. Sans eux, l'usine de l'AIMPGPS ne serait pas aussi bien suivie et surtout les résultats des analyses d'eaux usées et des rejets à la rivière ne rempliraient nullement les conditions – cadres du Sen. Nous aurions donc plutôt des reproches du Sen alors que c'est les louanges qui sont de mise. Merci donc à vous trois !

J'aimerais aussi profiter de remercier notre secrétaire – caissière Céline Castella qui retrace nos délibérations et qui se charge de la comptabilité de notre association tout en effectuant les paiements des factures tout au long de l'année. Merci Céline.

Avant de passer aux visites annoncées, je cède la parole à M. Willy Schorderet, Préfet de La Glâne et Président de notre assemblée des délégués.

Merci à M. Willy Schorderet, merci Willy pour ses mots.

Je vous propose de vous diviser en 2 groupes. Un premier groupe va suivre MM. Cédric Papaux et Jérôme Bourqui, nos 2 collaborateurs à l'exploitation, pour une visite des installations existantes. Un deuxième groupe suit M. Marc-André Périsset, notre chef d'exploitation ainsi que M. Thierry Fuchsmann pour découvrir la « STEP 2025 » de l'AIMPGPS.

Au terme de la visite du premier groupe (durée env. 1/2 heure), une rocade aura lieu afin que chacun ait les mêmes informations. On se retrouvera ensuite autour du verre de l'amitié dans le but de partager quelques bons moments convivialités et le cas échéant de répondre à vos interrogations. Pendant ces moments, vous aurez la possibilité de découvrir une animation powerpoint de l'inauguration du 19 juin 1999.

Mézières, le 23 août 2015
Daniel Bard